

# CGT – FSU

## Territoriaux du Mans

### Un gouvernement sourd aux revendications des personnels de la petite enfance

Nous avons porté, à plusieurs reprises l'année dernière, les inquiétudes des agent-es et des salarié-es qui se sont massivement mobilisé-es contre cette réforme néfaste appelée Loi ASAP (Accélération et de Simplification de l'Action Publique. Citons notamment l'article 36, permettant au gouvernement de procéder par ordonnance à la simplification des normes d'accueil des jeunes enfants, s'annonce en défaveur de la qualité d'accueil des enfants et des conditions de travail des personnels.

Les revendications exprimées par les collègues des crèches collectives et familiales n'ont pas été entendues. Le gouvernement a persisté et a signé en faisant adopter la loi le 21 octobre dernier.

*C'est tout simplement inacceptable.*

De même sur le plan local, le service Petite Enfance laisse nos collègues assistantes maternelles sans réponse aux revendications déposées depuis le 07 octobre 2020. Son directeur s'était engagé à répondre à tous les points abordés avant le 15 novembre 2020.

*DE QUI SE MOQUE -T-ON ? LE MEPRIS, CELA SUFFIT !*

**Pas de bébé à la consigne, restons mobilisé-es pour :**

- Le bien-être et la sécurité des enfants,
- Des établissements d'accueil et un service public de la Petite Enfance de qualité,
- Des conditions de travail décentes,
- Une véritable reconnaissance des missions et des personnels,
- Une revalorisation des salarié-es et des carrières,
- Une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir de nos enfants et de notre société.

La CGT et la FSU ont déposé un préavis de grève de 00h à 24h et appellent toutes nos collègues à venir se rassembler devant l'hôtel de ville le :

**Jeudi 03 décembre 2020**

**10H – Hôtel de ville – Place Saint-Pierre**

**VENEZ NOMBREUSES**